

Compte rendu du Conseil municipal du 02 SEPTEMBRE 2021 18h00

Présents, tous les conseillers

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la présentation de « vignobles et découvertes » dont la commune est adhérente.

Une première association des villages viticoles des dentelles et appartenant à l'ancien canton de Beaume de venise s'était créée dans le but d'adhérer à la charte de FONTEVRAUD. Cette charte a été abandonnée au profit d'un projet de labélisation pour unir un territoire oenotouristique qui croise les vignobles et le tourisme.

Il s'agit de « vignobles et découvertes »

Les villages de l'ancien canton auront une appellation de territoire « **label autour des Dentelles** ». Il existe à ce jour 70 territoires sur toute la France. Les communes adhérentes s'engagent à une démarche de qualité dans l'offre : animation, restauration, hébergement... Une convention triennale est en cours et sera renouvelée l'année prochaine.

VOTES ET DECISIONS

Ordre du jour du dernier conseil

Monsieur le Maire demande d'approuver le compte rendu du dernier conseil, **vote pour**.

Il demande à Mme Cheli ALBERCA BUSATO si elle souhaite être le secrétaire de séance, elle accepte.

Règlement intérieur périscolaire

Le Conseil municipal **approuve à la majorité avec deux abstentions** le nouveau règlement intérieur de l'accueil cantine périscolaire qui monte la pénalité à 25% du prix du pour les inscriptions en retard.

Convention travaux d'électrification avec le SEV

Le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** la deuxième partie de la rénovation énergétique des lampadaires de l'éclairage public, le financement du montant total de 68082.89€ sera partagé entre la commune et le SEV pour 50% chacun.

Contrat départemental de solidarité territoriale

Monsieur le Maire informe que le CDST correspond à 2020/2021/2022 et qu'il convient d'ajuster les propositions à ces années il propose 3 projets à contractualiser :

Les travaux de voirie réseaux entrée de village RD23 pour une dotation de 70 000€

La rénovation énergétique de l'éclairage public pour une dotation de 18722,79€

La restauration du patrimoine immobilier avec rénovation énergétique pour une dotation de 100 000€, le contrat sollicité est **approuvé à l'unanimité**

Promesse d'achat d'un terrain pour le futur EHPAD

Le Conseil municipal **approuve à la majorité avec une abstention** le passage de « la promesse d'achat d'un terrain de 15 000M2 » au prix des domaines. Avec la clause suspensive que ce terrain soit acheté dans ce but exclusif.

Maîtrise d'œuvre rénovation des bâtiments publics

3 architectes ont été contactés pour soumissionner à l'offre de maîtrise d'œuvre de la rénovation énergétique des bâtiments publics : Mairie étage et façade nord, appartement rue du levant isolation est façade et chauffage, Ecole isolation nord et ouest, chauffage, modification et isolation toiture salle de motricité auvent.

C'est le cabinet OPUS ARCHITECTURE qui est **choisi à l'unanimité** avec un montant des prestations de 10% du coût des travaux.

.../...

Travaux en cours

Village

Présentation par Monsieur GILGENMANN des points vus avec les conseillers municipaux qui avaient pu se joindre à la réunion « tour du village » concernant les problèmes de circulation et de stationnement. Les photos projetées sur l'écran précisent les points qui restent à étudier. Une commission des travaux se réunira pour débattre et proposer des solutions.

défibrillateurs :

3 défibrillateurs seront installés dans le village près des établissements recevant du public comme l'oblige désormais la loi : un à l'extérieur de la salle des fêtes qui pourra être également utilisé par les écoles et le stade. Un devant la Maison des associations rue du Petit portail, et un dans la Mairie.

City stade : l'installation qui devait être finalisée mi-juillet a été reportée à mi-septembre pour défaut de stock.

Réunion des associations :

13 associations sur 30 étaient présentes. Un rappel sur l'utilisation des salles avec le protocole sanitaire a été fait, un nouveau planning a été instauré avec un essai d'équité. La salle des fêtes réquisitionnée pour la restauration scolaire pourra être utilisée uniquement durant les vacances scolaires en dehors du dernier vendredi réservé pour l'entretien et le rangement des tables. Le pass sanitaire est obligatoire pour les animateurs et pour les adhérents à compter de 12ans.

Prêt de tables et de chaises :

Il est rappelé que ces prêts gratuits sont réservés uniquement aux habitants de SABLET ou Associations sabletains. Les tables et chaises ne doivent pas sortir du territoire, un justificatif de domicile sera demandé, et le nettoyage au retour vérifié.

Rentrée des classes :

La rentrée de 124 enfants à l'école s'est bien passée, deux nouvelles enseignantes font partie de l'équipe éducatrice. Les enseignants ont apprécié la mise en place de tableaux connectés dit « TBI », qui leur permettra une grande diversité de mode d'enseignements et de supports.

Réseaux d'eaux usées : convention pour déversements

le concessionnaire SUEZ va intervenir auprès des caves et des industriels de la zone artisanale pour renouveler ou créer des conventions de rejets dans le réseau d'eau usé de la commune, un courrier leur a été envoyé

La parole est donnée aux élus qui informe sur quelques points :

- Réparer le revêtement de la grande rue et rue du cordonnier
- 1 container déchet à changer bd des remparts
- Faire l'installation d'un point d'eau et de toilettes au niveau de l'aire de jeux d'enfants.
- Finir la gouttière cassé du presbytère
- Revenir sur la caméra mobile, améliorer les trottoirs RD7 au niveau de la Poste.
- Monsieur le Maire confirme les travaux d'éclairage public en panne pris en charge par le gestionnaire et l'impossibilité d'une activité commerciale dans la ZA à ce jour.

La séance est levée à 20h30